

Communiqué de presse

Sanef démarre les travaux de construction du nouveau diffuseur dit « du Sycomore » sur A4

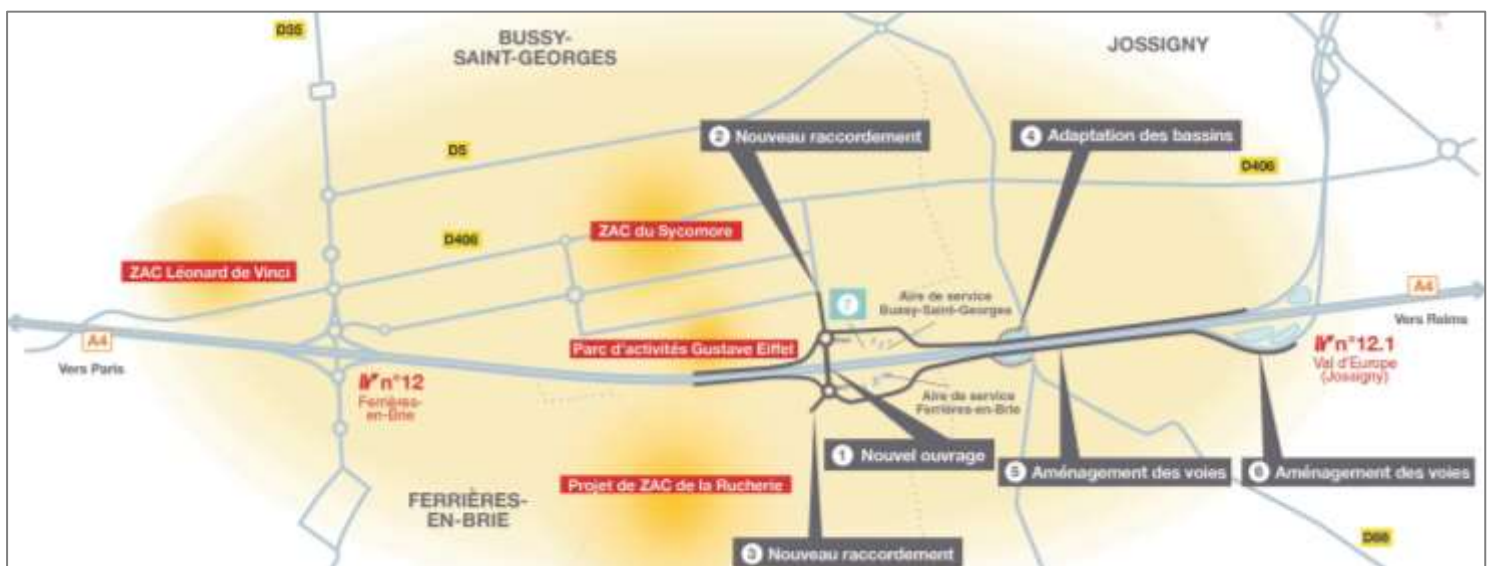
- A partir du 14 octobre les travaux de construction du nouveau diffuseur du Sycomore démarrent.
- Dans ce cadre, les conditions de circulation évoluent entre les sorties Ferrières-en-Brie (n°12) et Val d'Europe (Jossigny, n°12.1). Sanef déploie alors une signalisation spécifique afin d'accompagner au mieux les conducteurs.
- Ce projet intervient à l'issue de la concertation publique qui s'est tenue en 2021, relative au projet commun de création de la ZAC de la Rucherie porté par EpaMarne et du nouveau diffuseur dit « du Sycomore ».

Les Essarts, le 11 octobre 2024

Un nouveau diffuseur pour répondre aux besoins locaux

Axe structurant pour les déplacements franciliens, l'A4 représente une opportunité pour accompagner les opérations d'aménagement portées par EpaMarne. Sanef assure ainsi la maîtrise d'ouvrage de la création du nouveau diffuseur situé entre Ferrières-en-Brie (n°12) et Val d'Europe (Jossigny, n°12.1). Le projet comporte les aménagements suivants :

1. La création d'un nouvel ouvrage d'art permettant le franchissement de l'A4,
2. Le raccordement à l'avenue Gutenberg (Bussy Saint-Georges),
3. Le raccordement vers la future ZAC de La Rucherie au sud de l'A4,
4. L'extension et la mise aux normes environnementales des bassins,
5. La création de voies pour dissocier les flux de circulation,
6. La mise à deux voies de la bretelle de sortie depuis Paris du diffuseur de Val d'Europe (Jossigny),
7. Une réserve foncière pour développement futur (pôle d'échanges multimodal).



Le projet de création du nouveau diffuseur représente un investissement global de l'ordre de 30M€ HT, financés en partenariat avec EpaMarne.

Des conditions de circulation adaptées pour la sécurité de tous

Cette première phase de travaux consiste à installer le chantier et à préparer les futures opérations de construction du nouvel ouvrage de franchissement de l'A4 (point n°1 sur la carte figurant en page 1).

Concrètement, il s'agit de réaliser les culées (appuis) de part et d'autre de l'A4, afin de supporter le nouvel ouvrage. Les conditions de circulation sont alors adaptées :

- Dans le sens Reims > Paris : neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence, après l'aire de service de Bussy-St-Georges
- Dans le sens Paris > Reims : neutralisation d'une voie dans la bretelle d'entrée de l'aire de service de Ferrières-en-Brie. La vitesse y est limitée à 30 km/h.

Un accompagnement dédié pour les conducteurs

Durant toute la durée du chantier, Sanef met en place un dispositif d'information :

- Notre site <https://www.groupe.sanef.com/fr/grands-chantiers/sycomore> et son formulaire de contact
- Un e-mailing adressé aux abonnés Télépage circulant sur cette section,
- Le Service Client Sanef est également à disposition des conducteurs au 09 708 08 709
- Des messages sont affichés sur nos panneaux à messages variables et nos panneaux de chantier,
- Sanef 107.7 relaye également cette information sur ses ondes,

Le groupe Sanef

Filiale du groupe Abertis, leader mondial de la gestion d'autoroutes, le groupe Sanef exploite 1 807 km d'autoroutes, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. Les 2 200 collaborateurs du groupe se mobilisent chaque jour, 24h/24, pour assurer sécurité et confort à tous leurs clients.

Partenaire de l'Etat et des territoires traversés par ses réseaux, le groupe s'engage pour favoriser les nouvelles mobilités, promouvoir la sécurité routière et lutter contre le réchauffement climatique.

Principales filiales: Sapn et Bip&Go www.groupe.sanef.com

Sanef - Direction Communication Externe

Sylvie Coimbra - Responsable Communication du pôle Infrastructures

02 35 18 54 05 / 06 67 49 69 89

sylvie.coimbra@sanef.com

groupe.sanef.com/Journalistes

Pour en savoir plus sur la ZAC de la Rucherie portée par EpaMarne

La ZAC de la Rucherie s'inscrit dans une stratégie de développement mesuré et une stabilisation de l'activité économique à l'échelle du grand territoire, répondant aux objectifs fixés par le SCoT de la Communauté d'Agglomération Marne et Gondoire.

Située au sud de l'autoroute A4, à proximité de trois zones d'activités, la ZAC, d'environ 80 hectares dont 18 hectares d'espaces publics, a vocation à contribuer au renforcement et au maintien de l'équilibre habitat/emploi sur le territoire.

Elle accueillera un programme d'activités, accompagné d'une offre de services de proximité destinée aux salariés et aux habitants. Trois types d'activités seront privilégiées : la logistique, des parcs PME-PMI

(petite industrie) ainsi que des programmes d'activités clés en main. A termes, ce sont plus de 3 000 emplois qui seront créés.

À propos des établissements publics EpaMarne-EpaFrance

Les établissements publics EpaMarne et EpaFrance sont susceptibles d'intervenir, pour leur compte, celui de l'État ou celui des collectivités, pour définir les grandes lignes de l'urbanisation de 300 km² (44 communes) répartis entre la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne. Ce territoire se distingue par sa polycentralité et la variété de ses paysages. Aménageurs-pionniers, membres de l'association BBKA depuis 2016, les deux Epa ont adopté une démarche en faveur de l'épanouissement de la ville par une politique environnementale engagée. Ils convainquent promoteurs et investisseurs de réaliser, sur des fonciers sécurisés, des programmes selon une approche centrée sur l'habitant et son bien-être global ainsi que l'attractivité des lieux auprès des entreprises et des enseignants. Les établissements financent en fonds propres tous les équipements publics qui complètent les programmes urbains. Actuellement, 40 opérations d'aménagement sont actives sur leur périmètre d'intervention.

Contact EpaMarne-EpaFrance:

Marie BERTRAND, directrice de la communication

06 63 27 14 57

m.bertrand@epa-marnelavallee.fr

www.epamarne-epafrance.fr